



La F2iC, principale association française représentative des investisseurs individuels, rejoint le Comité de suivi du Label « Relance »

Paris, le mercredi 3 mars 2021

Charles-Henri d'Auvigny, président de la Fédération des investisseurs individuels et des clubs d'investissement (F2iC), et Aldo Sicurani, son délégué général, rejoignent le Comité de suivi du label « Relance », constitué des représentants d'organisations professionnelles (banques, assureurs, sociétés de gestion, et distributeurs) et d'organisations représentant les épargnants.

Ce comité assure le suivi de la labellisation de fonds dans le cadre du Label « Relance » créé en octobre 2020 par le ministre de l'économie et des finances. Ce label distingue les fonds d'investissement à même de mobiliser rapidement des ressources nouvelles pour soutenir les fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises françaises, en particulier des PME et ETI. L'enjeu du label est de permettre aux particuliers d'identifier aisément les placements à même de répondre aux besoins des entreprises, favorisant ainsi leur mobilisation pour la relance. Afin de pouvoir utiliser le label, les organismes de placement collectifs doivent respecter les critères d'éligibilité définis dans la Charte du label « Relance ».

La F2iC salue cette initiative et constate que les fonds déjà labellisés financent les entreprises françaises. C'est un des moyens pour permettre à l'épargne des Français de financer les emplois de demain.

A cette occasion, Charles-Henri d'Auvigny a déclaré que « beaucoup de Français, qui pourraient aisément le faire, n'ont pas encore franchi le pas et investi dans nos entreprises. Le label « Relance » est en mesure de leur donner cet élément de confiance dont ils ont besoin. A condition de le faire largement savoir. Tous les acteurs de la chaîne doivent s'associer pour mener cette campagne. En particulier auprès des jeunes actifs soucieux de donner du sens à leur épargne ».

Contact

Aldo Sicurani - 01 42 60 12 47 - asicurani@f2ic.fr

À propos de la Fédération des investisseurs individuels et des clubs d'investissement (F2iC)

Créée en décembre 1968 et héritière de la Fédération française des clubs d'investissement (FFCI), la F2iC regroupe 111 000 actionnaires individuels actifs. Elle a pour mission de promouvoir l'épargne financière utile en contribuant au développement, à l'amélioration et au maintien des compétences financières des consommateurs, des épargnants, des investisseurs et des actionnaires individuels. La Fédération sert de relais entre les actionnaires et les sociétés cotées par le biais de réunions, de brochures et bulletins d'information et grâce à son site internet. Par ailleurs, partenaire de l'Ecole de la Bourse, elle participe à l'effort d'éducation financière des épargnants. Enfin, la F2iC joue un rôle consultatif auprès des autorités de place.